



## Décompte des congés payés.

Par **navdenuit**, le **09/09/2013** à **11:11**

Bonjour,

J'ai une question simple concernant les congés pour les salariés de centre équestre : je travaille en centre équestre depuis plusieurs années et chaque fois que mon employeur décompte mes congés payés pour une semaine de congé il m'enlève 6 jours (sur les 7 de la semaine) de cp. Je souhaiterais savoir si cela est normal car quand je travaille je bénéficie de 2 jours de repos, alors pourquoi pour mes vacances décompter - de jours ?

Je n'ai rien trouvé dans la convention collective, c'est pourquoi je m'adresse à vous.

Merci par avance.

Par **janus2fr**, le **09/09/2013** à **13:47**

Bonjour,

C'est donc que vos congés sont décomptés en jours ouvrables, vous avez droit à 30 jours de congé par an correspondant aux 5 semaines de congé légales (faites le calcul,  $5 \times 6 = 30$ ).

Lorsque vous prenez des congés, tous les jours ouvrables sont décomptés, sans tenir compte des jours où vous travaillez réellement.

Vous seriez à temps partiel en ne travaillant qu'un jour par semaine, une semaine de congé vous coûterait toujours 6 jours de congés.

Par **navdenuit**, le **09/09/2013** à **16:19**

merci de votre réponse.